

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)**

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Travail énergie

16 mai 2017

(Maka – Rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)

Présents : N. DEGUEE, J-M. DEMONTY, S. FRANCIS, S. MAQUINAY, A. RAHIER, M. RAHIER, V.SILVESTRE, M. SIMONIS, P. THONON, A. WAUTELET.

GREOVA : M.VANNI

Excusés : X. GIBLET, F. LEONARD, N. MAQUINAY, M. MEERT.

Début de la réunion à 19h40.

Introduction

Mme Maquinay remercie les membres d'être présents et rappelle l'intérêt de la réunion qui consiste à constituer un comité de pilotage qui travaillera à la réalisation d'un plan d'actions en faveur de l'économie d'énergie et du climat. Rappelons que la Commune de Ferrières a adhéré au projet Pollec 2 et s'est engagée à réduire ses émissions de CO2 de 40% d'ici 2030.

Le film « Demain » a été diffusé le 16 mars 2017 afin d'élargir la participation citoyenne et d'inviter toute personne désireuse de s'impliquer dans le comité de pilotage à participer à la réflexion.

Définition des objectifs

M. Wautelet, éco-passeur de la commune, précise que Pollec est un projet de la Région wallonne qui vise à soutenir Ferrières dans la réalisation d'un plan d'actions en faveur de l'énergie et du climat pour qu'elle puisse intégrer la Convention des Maires. Actuellement, plus de 7000 communes ont rejoint le mouvement.

M. Wautelet explique que l'intérêt de la réunion consiste à quantifier les objectifs sectoriels que la commune de Ferrières s'engage à atteindre pour réduire ses émissions de CO2 de 40% (soit une diminution de 14.000 tonnes de CO2).

Dans un premier temps, il s'agit de définir la vision à horizon 2050 afin de connaître la quantité d'énergies renouvelables à intégrer dans le plan d'actions, sachant qu'entre 2006 et 2012 la consommation d'énergie sur la commune a diminué de 7%. Le but étant notamment de viser plus loin qu'uniquement l'horizon 2030 et de maintenir les efforts une fois l'objectif des 40% atteint.

Un membre s'étonne de constater une si faible utilisation des énergies renouvelables pour une commune située en zone rurale. M. Wautelet précise que par exemple, si l'on envisage le placement d'une éolienne, le seul village disposant des critères nécessaires à son installation est Xhoris. Les membres sont toutefois convaincus que, d'ici 2030, les technologies vont évoluer, notamment en matière d'énergies renouvelables. M. Wautelet précise que c'est la raison pour laquelle le plan d'actions sera revu et adapté tous les deux ans afin d'intégrer l'évolution des technologies.

Actions à mettre en œuvre

A l'aide d'une présentation power-point et d'un graphique (cf. documents annexés), M. Wautelet effectue des simulations d'économies d'énergies et d'utilisation d'énergies renouvelables afin d'aider le comité de pilotage à cibler les objectifs quantitatifs qu'il souhaite atteindre. Il intègre les différentes actions proposées par les membres afin de leur montrer les économies atteintes suite à la mise en place de ces actions. Un membre précise qu'il existe deux objectifs : un consistant à favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables et l'autre visant la réduction de la consommation d'énergie. Les membres émettent le souhait de lister toutes les actions à envisager avant de déterminer le pourcentage d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables à atteindre.

Energies renouvelables

Parmi l'utilisation des énergies renouvelables, les membres suggèrent ceci :

- une éolienne à Xhoris ;
- 2000 installations photovoltaïques de 3kWc (d'ici 2030) ;
- 300 installations solaires thermiques ;
- 5 centrales hydroélectriques de 5Kw ;
- 3 installations d'unités de biométhanisation de 100kWe ;

Mobilité

M. Wautelet explique que le secteur le plus polluant est celui du transport. Certains se questionnent quant aux émissions de CO2 engendrées par le trafic autoroutier. En effet, l'autoroute est le plus gros pourvoyeur d'énergies et pourtant la commune n'a aucune emprise sur ce constat. Un membre ajoute qu'il est essentiel de s'orienter vers une augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables, surtout s'il n'y a que peu d'emprise face à l'aspect de la mobilité. Toutefois, au niveau de la mobilité dans l'entité, diverses pistes d'actions sont proposées :

- Installer une borne électrique sur la place de Chablis et à proximité des parkings de covoiturage ;
- Conscientiser les entreprises à la possibilité et aux bienfaits du télétravail ;
- Encourager le covoiturage pour les parents qui conduisent leurs enfants à l'école ;
- Informer les parents sur les bus scolaires que leurs enfants peuvent utiliser, notamment via des toutes-boîtes (certains parents ignorent qu'ils ont droit au système de ramassage scolaire) ;
- Organiser le ramassage scolaire à vélo ;
- Créer un chemin d'accès pour piétons jusqu'à l'école de Bosson ;
- Mettre en place/ offrir des cours d'éco-conduite ;
- Faire un parking de covoiturage à Werbomont (améliorer celui existant) ;

- Encourager les initiatives locales : Groupe d'Achat Commun (GAC), consommation locale pour diminuer le passage des camions de livraison.

Logements

M. Wautelet explique qu'en 2012, on retrouvait 2210 logements sur la commune. D'ici 2050, le nombre de logements atteindra environ les 3000. M. Wautelet ajoute que la commune dispose d'un grand potentiel d'utilisation d'énergies renouvelables au niveau du photovoltaïque.

Les pistes émises par les membres pour réduire la consommation énergétique des bâtiments sont les suivantes :

- Informer les citoyens de la possibilité d'obtenir une prime/ une aide à l'isolation de leur logement, en faisant notamment appel à un réseau de personnes ressources ;
- Organiser des visites chez des citoyens qui ont isolé leur maison et/ou qui utilisent des énergies renouvelables ;
- Créer une rubrique liée à la thématique de l'énergie sur le site internet de la commune et dans chaque parution de l'Info-Ferrières (avec logo spécifique à la thématique comme par exemple une ampoule et des titres chocs « comment payer 5€/mois en énergie et chauffage ? ») pour sensibiliser les citoyens et les conscientiser aux économies engendrées par l'isolation de leur bâtiment ;
- Mettre en évidence les actions menées au niveau communal (ex : isolation du Musée du jouet) afin d'assurer une continuité dans les informations ;
- Sensibiliser et informer tous les propriétaires de logements aux économies engendrées par l'isolation de leur logement, en faisant notamment appel à l'Agence Immobilière Sociale qui peut constituer un relais entre le propriétaire et le locataire ;
- Organiser des conférences pour informer les citoyens des retours sur investissements engendrés par l'isolation de leur bâtiment, des nouvelles techniques d'isolation, etc. ;
- Organiser des ateliers dans les écoles (école « 0 Watt ») ;
- Organiser une pièce de théâtre sur le thème de l'énergie ;
- Offrir une ampoule Led aux citoyens (et notamment parler du commerçant ferrusien qui en vend).

Les membres ont toutefois émis le souhait de se centrer sur le bâti existant étant donné que, pour le nouveau bâti, des normes existent et sont de plus en plus strictes.

Suite du processus

M. Wautelet annonce la suite du processus : il va encoder toutes les données émises en GT dans le logiciel afin de voir quelles mesures sont rentables et réalisables. Dans deux semaines, il rencontrera le chargé de la Province pour chiffrer les actions. Une réunion du GT sera planifiée pour travailler à la réalisation du plan d'actions et des fiches.

Il est finalement convenu de demander au graphiste de la commune de créer un logo spécifique à la thématique de l'énergie. M. Francis se chargera de la rédaction du premier article à intégrer dans l'Info-Ferrières. Le GREOVA s'engage à publier la présentation de M. Wautelet sur le site internet du PCDR : « pcdr.be ».

La réunion se clôture à 21h50.